

Les Nouvelles de Taupont



Informations
Trimestrielles N°46
Juin-Juillet-Août 2017



Le mot du Maire

Bonjour,

À l'heure où vous pourrez lire les Nouvelles de Taupont les élections présidentielles françaises seront terminées.

C'est la nouvelle politique présidentielle qui définira l'avenir de notre société. Cette politique conditionnera le devenir des communes, leur gouvernance, leur gestion, leur budget.

À court et moyen termes les Taupontaises et les Taupontais seront encore capables de choisir seuls les orientations, les moyens de développement et de gestion de leur commune.

Notre avenir se construit sur notre développement démographique, nos écoles, nos services de santé, de commerces de proximité, de notre vie associative et de ses équipements, de notre maîtrise de la fiscalité communale et des tarifs communaux.

C'est pour cela que Jean-Charles Sentier et moi-même avons rencontré tout dernièrement, à Vannes, Monsieur le Préfet du Morbihan en présence de Monsieur le sous-préfet de Pontivy pour leur parler de nos dossiers communaux structurants. Ils se sont engagés à examiner avec bienveillance les dossiers Taupontais subventionnables. Nous les avons remerciés de l'aide qu'ils nous apporteraient pour la réalisation des projets d'équipements Taupontais, et, confiants, nous nous sommes engagés à prendre en compte leur recommandation lors des prochaines réunions des conseils municipaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la réalisation de nos projets au fur et à mesure de leur examen par Monsieur le Sous-Préfet de Pontivy.

Cordialement,
François Blondet

SOMMAIRE

Le dossier du trimestre

La vie municipale

Informations pratiques

Environnement

État Civil

Animations et fêtes

Idée de promenade, les beaux jours arrivent : Le Sac « Balad'et vous » ... en mairie !



Un sac à dos « Balad'et vous » a été créé dans le cadre du projet Atout Nature par le CPIE Forêt de Brocéliande (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Il est disponible depuis mai 2015 dans les offices de tourisme du Pays de Brocéliande et du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et aujourd'hui mis à la disposition des Taupontais pendant 3 mois de Juin à Août.

Ce sac permet aux visiteurs de découvrir et comprendre le milieu naturel qui nous entoure.



Avec, prenez le temps de flâner, d'observer, d'écouter et d'admirer les sentiers de randonnées sur la commune de Taupont.

« En se baladant, on tombe souvent nez à bec avec un oiseau ou nez à pistil avec une fleur que l'on ne connaît pas et dont on aimerait bien connaître le nom ou d'autres anecdotes mais... nous n'avons pas les informations sur place ou les outils pour l'observer correctement... À partir d'aujourd'hui, plus d'excuses ! Tous les outils et informations sont dans le sac « Balad'et vous ».

Pour observer, les visiteurs trouveront des jumelles, des loupes, des aspirateurs à bouche, etc. et pour vérifier leurs observations des mini-guides naturalistes les guideront.

Les visiteurs pourront aussi lire un livret conçu par le CPIE Forêt de Brocéliande qui donne des informations sur les différents paysages du territoire, la gestion des milieux naturels et des idées d'activités à faire.

Petits et grands pourront donc observer et découvrir tout en s'amusant.

Informations pratiques

Le sac « Balad'et vous » est disponible gratuitement du 1er juin au 31 août 2017, à la mairie de Taupont (une pièce d'identité sera demandée).

Pensez à réserver le sac à l'avance !!

Mairie de Taupont
☎ 02 97 93 54 17

Lundi: 9h-12h 14h-17h

Mardi: 9h-12h 14h-17h

Mercredi: 9h-12h

Jeudi: 9h-12h 14h-17h

Vendredi: 9h-12h 14h-17h



Le circuit du diable
au paradis des hortensias



Le circuit des chapelles



Le tour du
Lac au Duc



Balad'et vous



En avant la Nature !



Activités périscolaires : Exposition 2017

Retrouvez les photos et réalisations des activités périscolaires dans les locaux de la mairie du 6 juin au 7 juillet 2017.



La rentrée de Septembre se prépare en Juin...

Le dossier d'inscription va être distribué concernant :

- La cantine
- La garderie
- Les nouvelles Activités Périscolaires

N'oubliez pas de nous le retourner au plus vite en mairie

Transports scolaires

• Pour les écoles primaires,

L'imprimé d'inscription aux transports scolaires est à remplir auprès de la mairie. Le règlement se fait au moment de l'inscription et doit être accompagné d'une enveloppe timbrée libellée à leurs nom et adresse (Tarif plein 135€ par an ou 45€ en septembre et 90€ en janvier 2018).



• Pour les collèges et lycées,

Les inscriptions doivent être effectuées à Ploërmel Communauté - site de Josselin - 3 Rue des Remparts - 56120 JOSSELIN (permanences du 16 au 18 août dans les locaux de l'ex-communauté de communes du Porhoët - 12 rue du Point du jour à La Trinité-Porhoët). Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service mobilité au 02 97 22 24 90.

Le jour de la rentrée, l'élève doit être en possession d'une carte de transport « VALIDE ».

Sécurité routière

Un radar pédagogique a été mis en place sur la commune en avril dernier.

Prêté par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), il a été installé à proximité des écoles, dans le bourg et dans certains villages.

Il avait pour but de mesurer la vitesse des véhicules et d'inciter les conducteurs à ralentir pour respecter la vitesse autorisée.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Page Facebook : déjà 80 abonnés !

Découvrez la page Facebook de la mairie « [Mairie de Taupont](#) »
Et retrouvez toutes les actualités du moment !



Élections

Les dimanches **11 et 18 juin** se déroulent les élections législatives. Elles permettent d'élire les députés siégeant pour **5 ans** à l'**Assemblée nationale**.



- N'oubliez pas de vous présenter avec une **pièce d'identité** : c'est obligatoire. (Pièces acceptées : Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire, Carte vitale avec photo, Carte de famille nombreuse SNCF, Permis de chasser avec photo, ...)



Procurations

La démarche se fait au commissariat, à la **gendarmerie** ou au tribunal d'instance.

Le mandant doit se présenter **personnellement**, muni de sa **pièce d'identité** et l'**identité complète du mandataire** (nom de naissance, d'épouse, prénom, date et lieu de naissance, adresse...)

Pour gagner du temps, vous pouvez préétablir votre procuration sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Cérémonie de citoyenneté



Quatre jeunes taupontais de 18 ans ont été reçus au foyer rural le **28 février** dernier. Le maire leur a remis leur **livret du citoyen** ainsi que leur première **carte d'électeur**.

Lotissement la Lande du Haut-bois

3 lots restent disponibles à la vente, au prix de **43€ HT/m²**.

Pour tous renseignements : Émilie BLANCHET à la mairie de TAUPONT au 02 97 93 54 17.



Cabinet médical



Le médecin généraliste Vincent Mériadec vient de s'installer sur la commune.

Il reçoit sans rendez-vous :

Du **lundi au vendredi**

De 9 à 12 heures et de 16 à 19 heures.

Le **samedi matin** de 9 à 12 heures.

Tel : 02 97 72 50 07 Adresse : 1 rue de la mairie à Taupont.

Départ en retraite

Le vendredi 21 avril 2017, Monsieur le Maire a accueilli dans la grande salle du conseil municipal, **Mr Philippe MOULON** à l'occasion de son **départ en retraite**. Recruté le **1er novembre 1990**, Philippe a marqué par sa présence sympathique, ses nombreuses années d'implication professionnelle au service de la collectivité et des Taupontaises et Taupontais. Étaient présents les élus, ses collègues et sa famille.



Nous te souhaitons une longue et bonne retraite Philippe, en compagnie de ton épouse Claudine, de tes enfants et petits-enfants.

Conseil municipal des enfants

Lors de leur dernier conseil municipal, les enfants ont fait un point sur leur mandat et leurs projets.

Ils ont évoqué la commémoration du 8 mai, le quizz à destination des écoles et les travaux dans la commune.



Ils ont clôturé la séance en tirant au sort le nom du gagnant de la dernière édition des nouvelles de Taupont.

Plusieurs participants avaient trouvé la bonne réponse concernant l'emplacement de la croix à Taupont : La chesnais en Bodiel.

Le gagnant est Francis VAQUER.
Félicitations à lui !



INFORMATIONS PRATIQUES

TRANQUILLITE VACANCES

Si vous vous absentez de votre domicile, pensez-y !

C'est une action gratuite et active toute l'année qui consiste à une surveillance de votre habitation.

Il suffit de vous rendre en gendarmerie et de remplir un formulaire. Des rondes sont ensuite réalisées de jour comme de nuit afin de vérifier qu'aucune effraction n'a été effectuée.

Pour gagner du temps, vous pouvez télécharger et remplir le formulaire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>



Le don du sang : Un geste qui sauve des vies

Les bénévoles de Taupont nous informent :

Rien ne peut aujourd'hui se substituer au don de sang. Un million de malades sont soignés chaque année grâce à la générosité des donateurs. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour. Donner son sang sauve des vies.

Quand et où donner ?

Lors de collectes organisées à la salle des fêtes de Ploërmel :
- 7 et 8 juillet 2017
- 21 et 22 septembre 2017
- 15 et 16 décembre 2017

Pour offrir sans sang, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans révolus
- Peser plus de 50 kg et répondre aux conditions d'aptitude au don (santé, modes de vie...)
- Se munir d'une pièce d'identité
- Ne pas venir à jeun

Comment se passe un don ?

Avant le don, un médecin réalise un entretien confidentiel avec chaque candidat pour déterminer son aptitude à donner et garantir la sécurité des malades.

Si l'entretien médical l'autorise, le prélèvement est effectué. Il dure entre 5 et 10 minutes. Il est réalisé à l'aide de matériel stérile et à usage unique.

À l'issue du don, une collation est offerte à chaque donneur.



Appel à témoins

Mr LECLERRE Daniel réalise des recherches sur les **soldats taupontais de la Première Guerre Mondiale** (1914 – 1918).

Si vous avez des **écrits**, des **lettres** ou tous autres documents éventuellement reproductibles (**objets** pouvant être photographiés) datant de cette époque, merci de prendre contact avec lui.

Cordonnées : Mr Daniel LECLERRE, 5 rue la croix des vignes à Créménan

☎ 02 97 93 54 46

✉ maryvonne.leclerre@gmail.com



Les hortensias du Haut-bois

Portes ouvertes du **7 au 16 juillet 2017 de 9h à 19h** « Salon de thé et boutique au thème de l'hortensia »

Pépinière Les Hortensias du Haut-bois - 18 rue des Hortensias

www.hortensias.fr mail@hortensias.fr

Tél. : 02 97 93 55 12 Fax. : 02 97 93 54 0



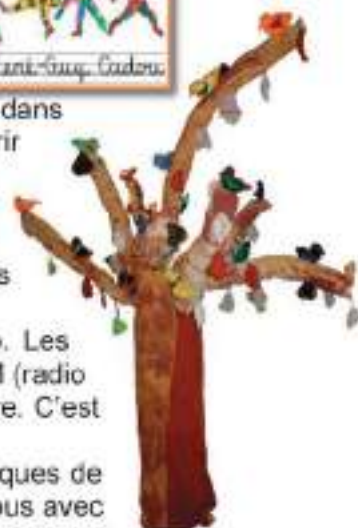
École René Guy Cadou

Samedi 1^{er} avril – portes ouvertes

Parents et enfants ont découvert la forêt imaginaire faite des arbres créés cette année dans chaque classe. Le **projet autour de l'arbre et de l'eau** a conduit les enfants à découvrir les habitants de l'eau (du plancton aux petites bêtes de l'étang) et la vie de l'arbre grâce à de nombreuses sorties pédagogiques. Les créations poétiques ont été inspirées cette année par le haïku, poème japonais sur la nature. En juin les enfants auront la fierté de découvrir leur travail, scientifique et artistique, dans un livre documentaire réalisé par les écoles publiques du secteur.

Les panneaux photos présentaient les projets de l'année ainsi que nos ateliers radio. Les émissions « Radio Cadou » diffusées chaque lundi (11h) et vendredi (17h) sur Timbre FM (radio associative d'Augan diffusée sur le 106.6) fêtent cette année leur quatrième anniversaire. C'est en effet **une quarantaine d'émissions créées depuis 2012**.

Les nouveaux parents ont eu l'occasion de découvrir les locaux et les projets pédagogiques de l'école, et échanger avec les enseignantes. Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec l'équipe enseignante pour inscrire son enfant à l'école. Plus de renseignements sur le site internet de l'école : <http://ecoletaupont.free.fr>.



Accueil de loisirs « Familles rurales »

Le centre ouvrira ses portes du **10 juillet au 4 août 2017**.

Le **dossier d'inscription** est à retirer à la mairie. Des permanences seront mises en place pour venir le déposer.

Mini-camp pour les 8-12 ans : Ferme de Brémelin à Guéhennon du **17 au 21 juillet**.

Contacts : Marie-Annick OLIVIER au 02 97 93 54 60 & Laurence BLANCHARD au 02 97 73 34 83

Les petits pas « Familles rurales »

Les enfants ont eu plaisir à défilé costumés dans le bourg à l'occasion du carnaval.

Les petits pas se rencontrent deux fois par semaine à la garderie municipale. C'est l'occasion pour les enfants de jouer et de faire des activités en groupe, **avant d'envisager une rentrée à l'école**.

Info : L'adhésion est de 20€ par assistance maternelle.

Contact : Marie-France BOULE au 02 97 93 54 37.



Les 1000 pattes taupontaises

L'association a organisé la remise de **nouveaux coupe-vent** le jeudi 9 mars 2017 à la salle de réunion du complexe sportif grâce à l'aide de deux partenaires **Centre Optique AFFLELOU** et **MEZIERES - AUTOMOBILES** de PLOËRMEL.



Un grand merci à eux



L'UNC

Rencontre d'une femme du Monde Combattant adhérente de la section

Le mercredi 22 février 2017 en début d'après-midi accompagné d'Émile Lequitte nous nous sommes rendus à Nantes à la rencontre de Mme Anne-Marie TREGOUËT (née PERRET) afin de faire plus ample connaissance. Mme TREGOUËT est née le 23 février 1925 à Loyat. Elle a exercé la profession d'enseignante. Nous sommes accueillis chaleureusement et rentrons rapidement dans le vif du sujet. Marie PERRET va nous faire revivre avec des documents, des photos ce qu'elle a vécu comme beaucoup de jeunes bretonnes de son âge qui dès le début de l'occupation allemande ont répondu à l'appel du Général de Gaulle. Elle rejoint les FFI de PLOËRMEL comme « Agent de Liaison » au poste de commandement de St Marcel. Elle y accomplira au péril de sa vie de nombreuses missions entre les différents groupes. Cet après-midi nous aura paru trop court à l'écoute des témoignages captivants que nous a narré Marie PERRET. Une autre visite s'impose.



Porte-drapeaux: La section a fait l'acquisition de 2 socles pouvant recevoir chacun 3 drapeaux. Ils ont été réalisés et offerts par les sociétés **NG Métallerie-Serrurerie** de Lanouée et **DessinTech** de Malestroit.

Sortie Annuelle: Le Jeudi 15 Juin 2017, journée découverte du domaine de « Le Bourbansais » Parc animalier situé en Ille et Vilaine.

Assemblée Générale et Congrès U.N.C 56: Le Vendredi 23 juin 2017 à Nivillac. Les Adhérents(es) à jour de leur cotisation et conjoints seront accueillis dès 8H00.

Le président Éric DELSAUT

Les Mille Pattes

En force aux 30 kms d'Arradon, les membres préparent **les foulées du 15 juillet 2017** au programme :

2 Nouvelles distances
7 kms à 17h & 14 km à 18h



Ambiance au beau fixe au club après les sorties d'hiver **L'Herbinaye saint Gobrien Guillac, l'Ekiden.**



Comité des fêtes

Pour la première année, un vide grenier aura lieu dans le bourg **le dimanche 9 juillet.**

Les bénévoles vous accueilleront pour vous placer le jour même. Attention, **aucune table ne sera fournie, le mètre est au prix de 1€.**

Renseignements et réservations après 14h00 au **02 97 93 55 49.**



Milie, Photographe de l'Instant

Vous propose des stages « débutants ».

L'idée est de comprendre son appareil photo et de sortir du mode automatique.

La pépinière « les Hortensias du Haut Bois » s'avère être le terrain de jeux parfait pour s'exercer.

Le tarif est de 60€ comprenant le stage d'une durée de 2h30 théorie et pratique, une boisson offerte par le salon de thé, un document reprenant les bases vues durant le stage et le suivi personnalisé via un groupe privé sur Facebook.



Comment réserver ?

Envoyer le règlement de 60€ à l'ordre de Milie, Photographe de l'Instant au 16 rue aux moines - Le vieux bourg en mentionnant l'objet du courrier ou déposer le chèque à la pépinière.

Horaires et dates des futurs stages :

Juin	Juillet	Août
Lundi 12	Jeudi 27	Jeudi 3
Lundi 19		Lundi 7
Jeudi 29		

Contact :
Amélie Goubin
06 79 60 95 23

Au père Golven... (Repas à thème, tous les jeudis, 02 97 93 52 82)

JUIN

1 : Tête de veau à l'ancienne
8 : Paëlla
15 : Couscous
22 : Moules frites
29 : Choucroute

JUILLET

6 : Jarret de porc
13 : Moules frites
20 : Paëlla
27 : Moules frites

AOÛT

3 : Couscous
10 : Moules frites
17 : Tête de veau à l'ancienne
24 : Moules frites
31 : Choucroute



Camping de la vallée du Ninian

Venez dîner dans un cadre dépaysant tous les mercredis et vendredis soirs de Juillet et Août en compagnie de nos campeurs.

Mercredi :

Moules/frites suivi du traditionnel feu de camp musical



Vendredi :

Paëlla géante maison



Des vélos classiques et électriques sont disponibles à la location ...

Renseignements et réservations au 02.97.93.53.01

Camping du lac

L'été revient au camping : La Pallotte vous propose ses glaces à l'italienne ses paninis, ses frites et ses gaufres.

À partir du 14 juillet tous les vendredis soirs :

Jambon grillé au feu de bois

Et animations par les groupes FABRE et ESTHER MUSIQUE





La Crêperie du lac

Vous accueille jusqu' au 30 septembre...

Crêpes, salades, grillades ou moules frites c'est à vous de choisir ! Ouvert tous les jours en saison en service continu.



ENVIRONNEMENT

Arbres et électricité

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est la **cause numéro 1 des coupures de courant**.

On ne peut pas éviter une tempête mais on peut empêcher des arbres mal implantés ou mal entretenus de blesser des personnes, de provoquer des coupures d'électricité, d'endommager les réseaux, de faire supporter de lourds dommages et intérêts... aux propriétaires d'arbres concernés.

Qui est responsable?

➤ Le propriétaire privé a la responsabilité de l'élagage si les trois conditions suivantes sont réunies:

- La plantation de l'arbre est **postérieure à la ligne électrique**.
- L'arbre **ne respecte pas les distances prescrites** par l'arrêté interministériel du 17 mai 2011.
- Cet arbre planté en domaine privé **déborde sur le domaine public** où est située la ligne électrique.

OU

Dans ce cas, l'élagage des végétaux correspondants est à la charge financière du propriétaire (Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix)

➤ ENEDIS

En dehors de cas qui réunissent **les trois conditions spécifiques mentionnées ci-dessus**, ENEDIS assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire ENEDIS, de son intervention.



Emploi du Feu



Dans le Morbihan, l'emploi du feu est contrôlé par l'**arrêté préfectoral du 10 juin 2009**.

- **Jusqu'au 30 juin** : Vous devez **déclarer** votre intention d'incinérer en mairie & **vérifier l'avis** favorable ou défavorable du SDIS du Morbihan (<http://www.sdis56.fr/>).
- Du **1er juillet au 30 septembre** : Il est formellement **interdit de faire du feu**.

Subventions pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Une **nouvelle aide de l'Etat** vient renforcer la stratégie Mobilités durables en cours sur nos territoires. Elle porte sur les acquisitions de vélo à assistance électrique. L'aide est fixée à **20% du coût d'acquisition TTC**, hors options, et elle est plafonnée à 200€.

Les demandes sont à effectuer via un formulaire mis en ligne à cette adresse : <https://portail-bonusvelo.asp-public.fr/>

Il doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Un **justificatif de domicile** de moins de trois mois,
- Une copie d'un justificatif **d'identité**,
- Une **copie de la facture** du vélo à assistance électrique établie au nom du demandeur de l'aide.

Pour plus de renseignements :

Veuillez contacter Anthony HUBERT,

Au pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne au 02 97 74 04 37.



Naissances

4 mars 2017 Lilou RONDEAU
18 mars 2017 Lise GARAUD
25 mars 2017 Milan MOISAN



Décès

3 mars 2017 Raymond BLANDEL
18 mars 2017 Joseph CHABBER
02 avril 2017 Jean DEVAY
04 avril 2017 Gabriel TANCRAVY
19 04 2017 Yvonne SIRO

ANIMATIONS ET FÊTES

Juin

Dimanche 11 : 1^{er} tour des élections législatives
Samedi 17 : Critérium Ploërmel - Taupont cyclisme
Journée du patrimoine
Dimanche 18 : 2^e tour des élections législatives
Vendredi 23 : Assemblée générale de la mazorka
Samedi 24 : Kermesse de l'école René Guy

Juillet

Samedi 1er : Kermesse de l'école Notre Dame
Concert au Vieux-Bourg
Dimanche 2 : Messe et fête champêtre au Vieux-Bourg
Dimanche 9 : Vide grenier du Comité des fêtes
Samedi 15 : Foulées Taupontaises
Concours de palets à la base nautique
Dimanche 23 : Messe à Lézillac

Août

Mardi 15 :
Messe à l'oratoire d'Henlée

V B O
a c n
a n n e
c e s



Mairie de TAUPONT
1 rue de la Mairie
56 800 TAUPONT
☎ 02 97 93 54 17

Rédaction : Mairie Service Communication
Directeur de la publication : M. François BLONDET, Maire de Taupont

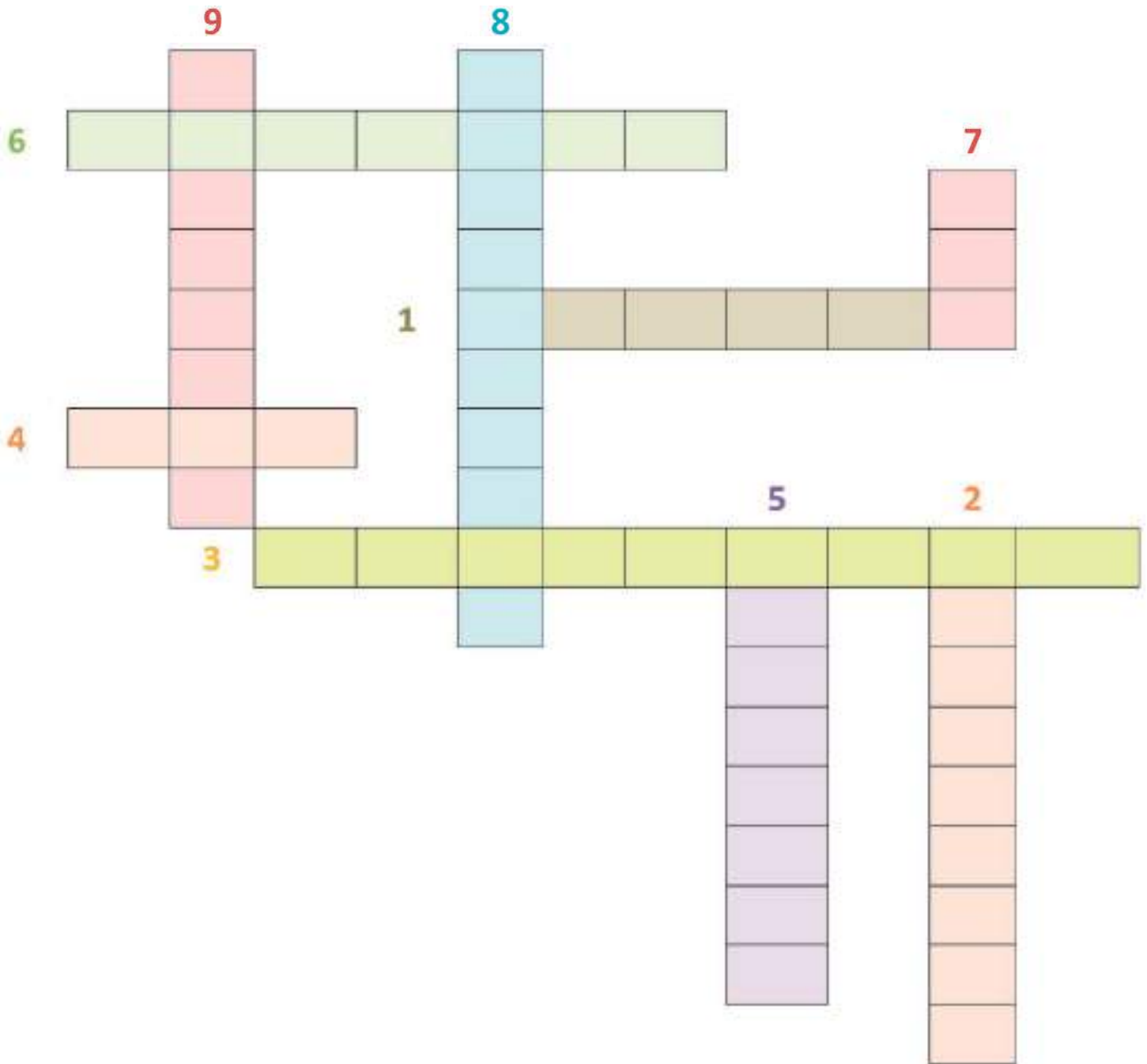


PROCHAINE PUBLICATION :
Nouvelles de Taupont 3^e trimestre

Ce journal est au service de toutes les associations ainsi que des artisans et commerçants taupontais.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles et vos photos
au plus tard le 14 octobre 2017.
Contact : n.augeret@taupont.com

Jeu de l'été

À vous de jouer en inscrivant les bons mots dans la grille ci-dessous !
Le coupon est à déposer dans l'urne disposée à l'accueil de la mairie.



- 1- Elles sont deux sur la commune de Taupont et accueillent les enfants à partir de 3 ans.
- 2- Il y en a 2 en 2017, les prochaines sont le 3 juin.
- 3- Un circuit de randonnées y est dédié, il y en a au Vieux-Bourg, à Créménan, à Lézillac, à Qualneuc et Henlée.
- 4- Il est interdit d'en faire du 1^{er} juillet au 30 septembre.
- 5- Il est situé entre les communes de Taupont, Loyat et Ploërmel.
- 6- Commune du Morbihan avec une superficie est de 30,6 km².
- 7- Il passe dans les villages le matin et amène les enfants à l'école ou au collège.
- 8- Il est très présent en Bretagne et une pépinière y est dédiée à Taupont.
- 9- Elles arrivent le 7 juillet.

